

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

2^e Législature1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965COMPTE RENDU INTEGRAL — 34^e SEANCE2^e Séance du Vendredi 30 Octobre 1964.

SOMMAIRE

1. — Question orale avec débat (p. 4323).

Incidences financières du voyage du chef de l'Etat en Amérique latine (question de M. Chandernagor) : M. Chandernagor.

M. Pompidou, Premier ministre.

MM. Héder, Fiorroy, Chandernagor, Prioux.

Clôture du débat.

2. — Ordre du jour (p. 4332).

PRESIDENCE DE M. RAYMOND SCHMITTEIN,
vice-président.

La séance est ouverte à seize heures trente minutes.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

QUESTION ORALE AVEC DEBAT

M. le président. L'ordre du jour appelle une question orale avec débat.

INCIDENCES FINANCIÈRES
DU VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN AMÉRIQUE LATINE

M. le président. A l'heure où le Parlement entame la discussion budgétaire et où il est appelé, conformément à la Constitution, à établir l'état des recettes et des dépenses pour l'année 1965, M. Chandernagor demande à M. le ministre des affaires étrangères : 1^o à combien s'élève le montant total des dépenses occasionnées par le voyage de M. le Président de la République et de sa suite en Amérique latine ; 2^o compte tenu des promesses faites au cours de ce voyage et des engagements pris, qui n'ont été, jusqu'à présent, portés à la connaissance du Parlement que par la seule voie de la presse, quels sont la nature et le montant des charges nouvelles qui en résulteront pour le pays ; et sur quels chapitres budgétaires ces dépenses seront imputées.

La parole est à M. Chandernagor. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. André Chandernagor. Monsieur le Premier ministre, la question que qu'au nom de mes amis j'ai eu l'honneur de vous poser vient à son heure.

Cela pour deux raisons.

La première, c'est qu'elle permettra au Parlement d'avoir un premier bilan économique et politique d'un voyage dont personne ne sous-estime l'importance. (Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

La seconde, c'est que cette question s'insère dans un débat budgétaire et qu'il est normal que nous demandions des précisions qui seront certainement de grande utilité pour la poursuite des travaux que le Parlement est en train d'accomplir.

Ma question, vous l'avez vu, est double. Ce sont les aspects budgétaires que j'examinerai d'abord, ce que la presse a appelé « le prix du voyage ».

M. Henri Duvillard. Il a coûté moins cher que l'affaire de Suez !

M. André Chandernagor. Je dois dire que cette première partie de ma question m'a valu une abondante correspondance, des lettres d'approbation, et des lettres d'injures, ce qui tend à prouver que le problème ne laisse personne indifférent. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Un député de l'U. N. R. - U. D. T. Vous êtes d'accord avec M. Tixier-Vignancour.

M. André Chandernagor. La presse a fait état de certains chiffres, elle a formulé certaines hypothèses.

La réalité officielle est plus simple ; elle consiste en ceci : compte tenu de la présentation des documents budgétaires, il est extrêmement difficile de se faire une idée du montant exact de semblables dépenses.

De quels éléments, en effet, mesdames, messieurs, disposons-nous pour apprécier ? Au titre II du budget des charges communes, figurent les crédits affectés à la présidence de la République. Leur volume global est passé de 780.000 nouveaux francs, en 1957, à 2.215.000 francs pour 1965, mais dans ce total sont compris tout à la fois la dotation personnelle du Président, ses frais de maison, la rémunération du personnel d'administration de son cabinet et de son état-major, les frais d'entretien du parc automobile, enfin les frais de représentation et de déplacement. A ces crédits, il convient d'ajouter, pour être complet, les dépenses de fonctionnement du secrétariat général de la Communauté, une Communauté qui, soit dit en passant, n'a plus depuis quelques années d'existence légale. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

S'y trouvent également compris, au titre de la Communauté, les remboursements de frais pour conférences, comités, réunions, voyages officiels des chefs d'Etat et personnalités.

Bref, au total, les crédits de la présidence de la République et les crédits au titre de la présidence de la Communauté s'élèvent ensemble à 7.651.619 nouveaux francs.

Or, dans cette masse globale de crédits, les frais de représentation et de voyage du Président de la République, tant au titre de la République qu'au titre de la Communauté, représentent 1.084.000 nouveaux francs en 1964. Ces crédits varient peu d'une année à l'autre depuis ces toutes dernières années; ils sont sept fois plus élevés qu'en 1957; mais à coup sûr, ils ne suffisent pas à couvrir les dépenses réelles.

M. le Président de la République voyage beaucoup, tant en France qu'à l'étranger, c'est son droit le plus absolu. (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. Gabriel Kasperit. C'est une chance que vous le reconnaissez!

M. André Chandernagor. Qui le nie ?

Vous êtes la majorité et vous êtes maîtres des moyens de votre politique. Ce que nous voulons seulement savoir, nous qui sommes l'opposition, et ce qu'est en droit de savoir l'opinion, c'est combien cela coûte exactement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous voulons aussi savoir si les crédits sont bien affectés à la destination qui leur a été donnée.

Je dois dire que la récente tournée en Amérique latine, a elle seule, a certainement absorbé plus de crédits qu'il n'en a été prévu cette année pour les voyages et les frais de réception. Ce voyage a duré vingt-sept jours, 32.000 kilomètres ont été parcourus. Une suite d'une quarantaine de personnes, un Boeing — certains ont dit deux — deux Caravelles, un D. C. 6 pour quarante envoyés spéciaux de la presse, l'aménagement spécial et les frais de route du Colbert, les liaisons aériennes et maritimes qu'il a fallu sans doute assurer pendant cette absence...

M. Christian de La Malène. C'est grandiose, il faut le voir pour le croire!

M. André Chandernagor. ...rien que cela, sans compter les autres dépenses, aura coûté plus que les crédits inscrits dont j'ai indiqué tout à l'heure le montant. Alors — et vous voyez, monsieur le Premier ministre que ma question est essentiellement d'ordre budgétaire — sur quels autres chapitres ces dépenses ont-elles été imputées? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Nombreuses interruptions sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. le président. Laissez parler l'orateur.

M. André Chandernagor. Sans doute le budget des armées en absorberait-il une bonne part — les frais d'aménagement et les frais de route du Colbert, par exemple — et si, malgré la dissémination savante de crédits dans différents budgets dont le Gouvernement est coutumier, il reste encore quelques dépenses à régulariser... (*Interruptions sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. le président. Veuillez ne plus interrompre l'orateur.

M. André Chandernagor. ... nous les retrouvons aux chapitres 37-94 — « Dépenses éventuelles » — et 37-95 — « Dépenses accidentelles » — du budget des charges communes.

M. Christian de La Malène. Voilà une intervention d'homme d'Etat!

M. André Chandernagor. Le montant total de ces deux chapitres est passé de 40 millions de nouveaux francs, en 1957, à 110 millions de francs en 1964. Il a donc presque triplé.

M. Christian de La Malène. Vous vous grandissez à chaque parole!

M. André Chandernagor. La commission des finances du Sénat, toujours curieuse, a demandé, en 1960 à être informée, chaque année, de la nature des dépenses qui sont imputées par décrets sur ce chapitre.

Il en est de fort louables que l'on retrouve chaque année, ainsi, hélas! l'aide aux victimes de calamités diverses, cyclones, ouragans. Mais ce chapitre est aussi un magnifique fourre-tout dont la lecture laisse parfois assez perplexe.

Tout en restant dans les limites de notre sujet, j'en ferai le relevé. Il s'agit, bien entendu, de documents officiels qui ont été publiés et c'est pourquoi je me permets d'en faire état.

Arrêté du 26 décembre 1960 : réception du président Frondisi, du président de la République du Cameroun et des souverains de Thaïlande : 698.327 nouveaux francs; décret du 7 mars 1960 : remise en état de l'hôtel du quai d'Orsay et réception du président de la République du Pérou : 847.000 nouveaux francs; décret du 12 mars 1960 : dépenses résultant de la réception du président Khrouchtchev 6.514.314 nouveaux francs. (*Exclamations et rires sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Votre hilarité provient-elle du fait que les dépenses engagées pour la réception de M. Khrouchtchev se sont maintenant révélées inutiles?

M. Henri Duvillard. Nous pensons aux réceptions de M. Guy Mollet!

M. André Chandernagor. Je reprends mon énumération.

Décret du 23 mai 1960 : voyage du Président de la République en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis : 2.500.000 nouveaux francs.

En tout, donc, sur ces seuls chapitres, et pour l'année 1960, plus d'un milliard d'anciens francs. Et je passe sur les 168.000 francs octroyés pour couvrir une partie des frais occasionnés par l'indépendance du Togo et les 1.250.000 francs pour la participation aux cérémonies d'accession à l'indépendance de la Mauritanie, tout ceci, bien entendu, en excédant des crédits qui figurent au chapitre budgétaire concernant le fonctionnement de la Communauté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

A partir de l'année 1962, la présentation de ce genre de dépenses s'obscurcit comme à dessein.

On en fait une masse globale qu'un décret régularise en cours ou en fin d'année. Ainsi : décret du 31 décembre 1962 — « Frais de réception de personnalités étrangères en 1962 » — 2.238.754 francs.

La présentation est la même pour le décret du 19 mai 1963, d'un montant de 1.500.000 francs, pour celui du 4 janvier 1964 — « Complément de crédits destiné au règlement des frais de voyage du Président de la République à l'étranger » — d'un montant de 1.060.000 francs, et pour celui du 30 août 1964 — « Dépenses de réception du chef de l'Etat aux Antilles et en Guyane » — d'un montant de 418.000 francs.

Tels sont les seuls renseignements de caractère officiel dont nous disposons. Mais, aussi fragmentaires, aussi insuffisants soient-ils, ils nous permettent cependant d'avancer les deux affirmations suivantes.

Premièrement, le volume des crédits inscrits aux chapitres concernant la présidence de la République ne donne pas une idée exacte du coût de fonctionnement de cette institution. Dès lors, au lieu de ventiler habilement des dépenses dans d'autres chapitres, notamment dans les chapitres 37-94 et 37-95, il serait plus loyal d'ajuster les crédits de la présidence de la République aux dépenses qui sont réellement les siennes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Deuxièmement, cette dissémination des dépenses occasionnées par un même événement entre divers chapitres de natures différentes et la méthode qui consiste à globaliser dans un unique décret de régularisation une partie des dépenses de réception ou des frais de voyage ne permettent ni au Parlement, ni a fortiori à l'opinion d'exercer un contrôle.

Ces deux observations, monsieur le Premier ministre, légitiment la première partie de la question orale que je vous ai posée.

M. Michel Boscher. Pouvez-vous nous préciser le coût des soirées du Butard de M. Le Troquer? (*Rires sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. le président. Monsieur Boscher, vous n'avez pas la parole.

M. André Chandernagor. J'aborde maintenant la seconde partie de mon propos, consacrée au bilan économique et politique de ce voyage.

Ce voyage s'inscrit dans la perspective du déploiement de l'aide au tiers monde, dont a fait état le rapport Jeanneney.

Jusqu'à présent, notre aide au tiers monde a été essentiellement consacrée aux pays et territoires que nous avions autrefois colonisés, essentiellement par conséquent à l'Afrique.

Le problème est posé de savoir s'il faut continuer à concentrer notre effort d'aide au tiers monde sur l'Afrique, ou s'il n'est pas préférable de déployer cette aide et d'en faire bénéficier des pays qui jusqu'à présent n'ont pu en bénéficier, notamment l'Amérique latine.

On invoque à l'appui de cette orientation nouvelle des arguments dont la valeur est incontestable. Tout d'abord, il est de l'intérêt bien compris des pays d'Amérique latine de sortir de l'état de dépendance trop exclusive sur le plan économique et politique dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis de leur puissant voisin les Etats-Unis d'Amérique.

Ensuite — deuxième argument généralement invoqué — notre commerce extérieur peut s'en trouver favorisé. Nous ne réalisons en effet avec l'Amérique latine, malgré un progrès assez notable au cours de ces dernières années, que 4 p. 100 de nos échanges et, à un moment où l'équilibre de notre balance commerciale

tend de nouveau à se détériorer, notamment en ce qui concerne les biens d'équipement, on conçoit qu'il soit urgent de rechercher des débouchés nouveaux.

Ainsi justifiée dans son principe cette politique de déploiement de notre aide n'en pose pas moins, dès qu'on passe au stade des réalisations pratiques, un certain nombre de questions et elle appelle des observations que je formulerai. Elles portent tout à la fois sur l'importance de l'aide, sa nature, son organisation et son financement ainsi que sur ses finalités économiques et politiques.

M. Christian de La Malène. C'est la coopération :

M. André Chandernagor. Sur l'importance de l'aide, l'opinion française, monsieur le Premier ministre, tient à ce qu'un certain niveau de dépenses en faveur du tiers monde ne soit pas dépassé et elle a raison. C'est tellement vrai que ce qu'elle ressentait confusément, le rapport Jeanneney l'a confirmé avec précision.

M. Christian de La Malène. Cela n'a rien à voir avec le sujet !

M. André Chandernagor. Je suis maître de poser ma question comme je l'entends. Jusqu'à présent je n'ai jamais demandé de conseil à personne sur ce point.

M. le président. Monsieur de La Malène, n'interrompez pas sans cesse l'orateur.

M. Christian de La Malène. Je l'écoute avec une attention passionnée !

M. André Chandernagor. « Quel que soit l'effort fait pour stimuler les investissements privés, lit-on dans le rapport Jeanneney, l'essentiel des ressources financières affectées à la coopération est prélevé sur les fonds publics et le sera de plus en plus. Sauf à vouloir accroître la pression fiscale ou à sacrifier d'autres dépenses, l'aide publique », toujours d'après le rapport Jeanneney « ne saurait dépasser, sans dommage, le pourcentage de 1,5 p. 100 de notre produit national brut ».

Si l'on veut respecter cette limite actuellement déjà atteinte de 1,5 p. 100 de notre produit national brut, il est bien évident que l'on ne peut accroître l'aide à l'Amérique latine qu'en diminuant la part jusqu'à présent réservée à l'Afrique.

C'est tellement vrai que le rapport Jeanneney posait comme une condition préalable du déploiement de notre aide que, en Afrique, l'aide multilatérale européenne ait relayé une partie de notre effort.

Trois questions se posent par conséquent, monsieur le Premier ministre :

L'aide à l'Amérique latine accroît-elle le volume global de l'aide publique que nous entendons affecter au tiers monde ?

S'il s'agit seulement d'une ventilation différente de l'aide entre l'Amérique latine et l'Afrique, pouvez-vous indiquer dans quelle proportion l'aide à l'Afrique en est affectée ?

Et enfin : où en est-on, en Afrique, de cette relève européenne que le rapport Jeanneney posait comme une sorte de préalable à toute entreprise nouvelle ?

Second point de mes observations : la nature de l'aide.

L'aide au tiers monde revêt des formes multiples dont les principales sont les prêts publics ou privés, l'assistance technique, la coopération scientifique, technique et culturelle. Il semble bien qu'au cours du périple latino-américain notre aide ait été sollicitée sous ces divers aspects. Nous avons récemment appris, à la lecture de la presse — et jusqu'à présent, c'est tout ce que nous avons appris — qu'un accord bancaire privé était en voie de négociation pour la construction de blocs d'habitations au Venezuela ; que la corporation du développement vénézuélien était en train de négocier un emprunt de 10 millions de dollars, soit 5 milliards d'anciens francs, avec la Banque de Paris et des Pays-Bas dans le but d'acheter en Europe de l'équipement industriel et technique ; que l'entreprise française Sofregaz, enfin, était sur le point de conclure avec la corporation vénézuélienne des pétroles un accord aux termes duquel elle fournirait à cette organisation une aide technique et financière dans le cadre d'un plan de 22 millions de dollars, soit 11 milliards d'anciens francs, plan dont la réalisation doit permettre l'approvisionnement en gaz naturel du Venezuela ; que la France va aider le Venezuela à remettre en marche son unique réacteur, à l'arrêt depuis 1965 ; qu'en Colombie divers projets de développement économique ont été étudiés, surtout des projets ayant trait à l'industrie du pétrole et à la pétrochimie ; qu'au Pérou ce sont également les recherches pétrolières qui semblent avoir retenu plus particulièrement l'attention, ainsi qu'au Paraguay, lequel souhaite également le développement de son réseau ferroviaire, l'électrification de l'intérieur du pays et la construction de nouveaux abattoirs ; qu'au Chili, la recherche géologique,

et notamment la prospection minière, le développement de la métallurgie et de la pétrochimie ont fait l'objet de conventions importantes et d'accords de coopération très précis ; qu'au Brésil, on s'est tout particulièrement préoccupé de la coopération technique dans le domaine nucléaire que partout, enfin, la coopération culturelle sous toutes ses formes — construction de lycées et de collèges, augmentation des bourses et envoi de professeurs, échanges de films — a été souhaitée, ainsi d'ailleurs que des échanges commerciaux plus actifs.

Tout cela, on le voit, est suffisamment imprécis, suffisamment vague pour que le Parlement ressente le désir légitime d'informations plus complètes mettant en balance les avantages et les charges, charges qui ne sont pas seulement financières, en capitaux publics et privés, mais qui, s'agissant notamment de la coopération scientifique et technique, supposent des prélèvements en hommes.

J'ai déjà parlé de l'aide publique. Restent l'aide privée et la coopération scientifique et technique.

Nous ne méconnaissons certes pas, monsieur le Premier ministre, l'intérêt, pour notre commerce extérieur, d'investissements privés à l'étranger. Mais nous savons aussi les difficultés que connaît actuellement les entreprises françaises à trouver, sur un marché financier intérieur réticent, les capitaux qui seraient nécessaires pour assurer un volume d'investissements satisfaisant. Les chiffres publiés dans le dernier rapport des comptes de la nation sont, à cet égard, éloquentes. L'augmentation en volume des investissements du secteur public, qui était de 12,1 p. 100 en 1960 et de 14,7 p. 100 en 1961, est tombée à 2,8 p. 100 en 1963 et à 2,3 p. 100 en 1964. (Bruit.)

Nous n'ignorons pas non plus, monsieur le Premier ministre...

M. Arthur Notebart. Ne pourrait-on faire le silence ?

M. le président. Je crois que si quelqu'un fait du bruit, c'est bien vous, monsieur Notebart !

M. Arthur Notebart. Nos collègues pourraient écouter.

M. le président. Je ne puis forcer personne à écouter.

Je vous en prie, mes chers collègues, laissez terminer l'orateur et ne passionnez pas le débat.

Monsieur Chandernagor, continuez, je vous en prie.

M. André Chandernagor. Messieurs de la majorité, vous interprétez déjà la Constitution à votre guise. Laissez-moi interpréter ma question comme je l'entends. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Michel Boscher. Ce sont vos propres amis qui vous interrompent.

M. le président. Je vous en prie, monsieur Boscher, laissez parler M. Chandernagor. Il a seul la parole.

Veillez poursuivre, monsieur Chandernagor, et ne vous occupez pas des interruptions.

M. André Chandernagor. Si cette question, mesdames, messieurs, ne vous intéresse pas, il ne fallait pas demander qu'elle vienne en discussion aujourd'hui ; et si elle vous intéresse, faites silence. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. le président. Monsieur Chandernagor, veuillez poursuivre.

M. André Chandernagor. Nous n'ignorons pas non plus, monsieur le Premier ministre, que les capitaux américains assurent volontiers la relève, en France même, de capitaux français défaillants.

L'affaire des machines Bull avait donné lieu, de la part du pouvoir, à un certain nombre de rodomontades. On sait ce qu'il en est advenu.

Permettez-moi donc, monsieur le Premier ministre, de vous poser de nouvelles questions. (Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Le développement de notre aide privée à l'étranger est-il compatible avec les difficultés que rencontrent actuellement les entreprises françaises pour assurer un volume suffisant d'investissements ?

D'autre part — puisque j'ai évoqué le prélèvement en hommes que suppose la coopération scientifique et technique — sommes-nous en mesure de distraire de notre propre développement ces personnes qualifiées dont la pénurie en France est déjà sensible et risque de s'accroître ?

Cette question, que posait déjà le rapport Jeanneney sans la résoudre, je vous la pose également, monsieur le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Enfin : organisation et financement de l'aide.

Je vais, à ce sujet, vous rappeler les termes du communiqué du conseil des ministres de mercredi dernier, les voici :

« M. le ministre des affaires étrangères a rendu compte du voyage du général de Gaulle en Amérique du Sud. Il a traité de l'aide technique et culturelle que la France propose d'accorder à ces pays dans le cadre du budget de 1965. Quant aux autres problèmes économiques et financiers, les grands traits en seront dessinés prochainement. Le Gouvernement a décidé qu'un plan d'ensemble de coopération avec les États d'Amérique du Sud allait être établi dans les prochains jours de façon à encadrer et normaliser les différents aspects de la politique de coopération qui ont besoin d'unification. Des réunions interministérielles seront consacrées à ce problème. »

M. André Fanton. Cela me paraît excellent.

M. André Chandernagor. « Encadrer et normaliser les différents aspects de la politique de coopération qui ont besoin d'unification... », c'est exact, monsieur Fanton, en ne saurait mieux dire car l'organigramme de la coopération technique française révèle que plus de cent organismes, une trentaine de commissions ou comités, une quinzaine d'administrations, des fonds, des caisses ont tous vocation statutaire à connaître des questions du sous-développement dans le tiers monde.

Il y a des années que nous réclamons, vous et nous, à chaque discussion budgétaire, qu'un peu d'ordre soit mis dans ce chaos.

J'ai plaisir à voir que l'on se propose enfin de nous entendre mais le fait qu'on se préoccupe de la question au retour de la tournée latino-américaine me donne personnellement l'impression qu'on a peut-être mis — permettez-moi cette expression qui eût été mieux placée dans le débat de mardi dernier — la charrue devant les bœufs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

On a, tout au long de ce voyage, beaucoup improvisé et c'est maintenant qu'on avise. Aussi ferai-je volontiers mienne cette observation d'un important journal du soir :

« Il était clair que ce voyage allait permettre une intensification sérieuse des relations économiques et culturelles entre la France et les dix nations sud-américaines visitées. Rien donc que de très banal dans ces accords de coopération culturelle signés dans chaque capitale. C'est à l'application que l'on pourra juger des effets. Il en est de même dans le domaine économique. »

C'est à l'application que l'on pourra juger des effets ! Instruits, mesdames, messieurs, par l'expérience de voyages antérieurs tout aussi retentissants, mais dont il est avéré désormais qu'ils furent peu fructueux, nous n'y manquerons pas.

On a improvisé, disais-je, avant d'aviser. Cette réflexion s'applique aussi à la finalité de l'aide que nous nous proposons d'apporter à l'Amérique latine. Qu'il s'agisse de sortir ces pays de l'état de sous-développement où stagne leur économie ou de les libérer de la dépendance presque exclusive dans laquelle ils se trouvent envers leur puissant voisin du Nord, la réponse est la même : la France n'y peut parvenir seule.

Aucune nation sud-américaine n'est aujourd'hui en état de distendre les liens politiques parfois trop serrés qu'elle entretient avec les États-Unis si elle n'est assurée d'un concours décisif venu d'ailleurs.

Or — je cite — « le rapport des forces, des masses, des richesses ne permet pas à la France de faire dans cet immense continent sud-américain des opérations suffisamment importantes et diversifiées pour modifier de façon décisive le rythme de leur développement ».

Ce n'est pas moi qui m'exprime ainsi, mais encore le rapport Jeanneney.

M. Henry Rey. C'est la Bible.

M. André Chandernagor. Soyons donc sans illusion, les Sud-Américains n'accepteront de s'engager délibérément dans la voie que leur suggère le Président de la République française que si la France parvient à entraîner l'Europe entière dans cette collaboration politique et économique intensive avec l'Amérique latine.

Or, par une de ces contradictions fondamentales dont notre politique étrangère est depuis six années, hélas ! coutumière, au cours de ce même conseil des ministres où l'on célébrait les succès et les perspectives d'avenir de la tournée latino-américaine, on menaçait de rompre le Marché commun. (*Exclamations et rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Fanton. Et voilà pourquoi votre fille est muette !

M. Hervé Ludrin. Et les travaillistes, monsieur Chandernagor ?

M. André Chandernagor. Voilà, n'est-il pas vrai ? qui laisse mal augurer de ce nouveau grand dessein qu'après déjà quelques autres, qui n'ont pas rencontré le succès escompté, on offre à l'émerveillement des foules.

M. Christian de La Malène. Vous préférez sans doute le succès des Américains !

M. André Fanton. Et vous ! vous avez toujours eu du succès ?

M. André Chandernagor. Monsieur le Premier ministre, quelles que soient les précisions que vous nous apporterez aujourd'hui sur la tournée latino-américaine du chef de l'Etat — et je les souhaite nombreuses — le bilan, en l'état actuel des choses, ne peut être que provisoire car demain seulement nous dira si cette tournée répond à vos espérances ou s'il n'en reste qu'une belle image d'Épinal.

C'est alors, messieurs, que nous serions fondés à vous en contester le prix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du rassemblement démocratique. — Bruit sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

M. Georges Pompidou, Premier ministre. Mesdames, messieurs, je ne répondrai peut-être pas complètement aux derniers développements de M. Chandernagor.

La critique qu'il a tenté de faire de la politique de coopération du Gouvernement, il lui était loisible de l'exposer, il y a quelques jours, à l'occasion de l'examen du budget de la coopération ; il lui sera loisible de la formuler, prochainement, à l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères, et si j'admets, comme il le dit, que le prétexte ou la raison de cette question est qu'elle se rattache à des problèmes budgétaires, elle ne saurait se substituer au débat budgétaire lui-même. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. André Fanton. Très bien !

M. le Premier ministre. J'ajouterais également que je voudrais bien qu'on cesse de nous jeter au visage le rapport Jeanneney.

Ce rapport Jeanneney, en effet, c'est le Gouvernement qui l'a demandé ; c'est pour le Gouvernement qu'il a été établi. Nous aurions pu le garder à notre usage interne et pour nos propres travaux. Si nous l'avons publié, c'est probablement parce que nous lui trouvons un intérêt et parce que, dans ses grandes lignes, nous lui donnons raison. Par conséquent, le citer et en approuver les termes, ce n'est pas nous critiquer, c'est nous donner raison. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste. — Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

J'en viens à la question proprement dite et à ce qui fait son objet. Je répondrai toutefois, d'abord, à la deuxième partie de cette question, telle qu'elle m'a été posée.

Au cours du voyage du Président de la République en Amérique latine, aucun engagement nouveau n'a été pris. Il n'en résulte donc aucune charge nouvelle pour le pays.

Sur les perspectives éventuelles de coopération technique, culturelle ou autres, je m'expliquerais tout à l'heure.

Examinons donc le coût du voyage lui-même. Je tâcherai de satisfaire pleinement la curiosité de l'auteur de la question en parlant d'abord des dépenses, puis de leur imputation.

Il ne vous surprendra pas, je l'espère, d'apprendre que ces dépenses sont plus élevées que lors de tout autre déplacement antérieur. Il s'agissait, cette fois, de visiter dix pays de la part desquels le général de Gaulle avait depuis longtemps été l'objet d'invitations pressantes.

Je me rappelle que, il y a deux ans au moins, hôte à un déjeuner des ambassadeurs d'Amérique latine, j'ai moi-même dû répondre au doyen de ces ambassadeurs qui, au nom de tous, m'adjurait d'intervenir auprès du Président de la République pour qu'il accepte de leur faire visite.

Encore a-t-il fallu sacrifier plusieurs pays de l'Amérique centrale — qui auraient souhaité cette visite — ne fût-ce que pour maintenir l'absence du chef de l'Etat dans la limite de durée compatible avec l'exercice de son mandat.

D'autre part, il eût été plus commode, ne fût-ce que pour des raisons de fatigue, de faire le voyage en deux fois. Mais c'eût été, indiscutablement, augmenter à la fois la gêne dans les travaux du Gouvernement et le coût du déplacement. C'est pourquoi le Président de la République s'est rallié à une formule dont je me permets de dire qu'elle était pour lui la plus éprouvante.

Les dépenses qu'elle a entraînées se répartissent en de nombreux postes dont trois sont nettement plus lourds que les autres.

Le premier — excusez-moi de descendre dans ces détails mais on m'y contraint — le premier, dis-je, est celui des dépenses de transport, des dépenses d'avion.

Il s'agit, en effet, de la location ou de l'utilisation d'avions appartenant soit à Air France soit au groupe de liaisons aériennes ministérielles rattaché à l'armée de l'air. Certains avions, vous le savez, ont été utilisés pour la traversée de l'Atlantique ; d'autres ont permis de transporter entre les différentes étapes les représentants de la presse ; d'autres, enfin, ont transporté de capitale en capitale le Président de la République lui-même dont il convenait, vous me l'accorderez, qu'il arrivât dans notre Caravelle.

Le tout représente une somme d'environ deux millions de francs dont seulement, il est vrai, quelque 600.000 francs dus à la compagnie Air France, le reste revenant à l'armée de l'air. Cette somme doit d'ailleurs, si l'on veut regarder les choses de plus près et procéder à une évaluation exacte de ces frais, être diminuée des dépenses qu'en tout état de cause aurait provoquées l'affectation des appareils à d'autres missions s'ils n'avaient point été là, ne serait-ce que parce qu'il est obligatoire de faire accomplir aux avions un minimum d'heures de vol chaque mois pour l'entretien des appareils et des équipages.

Le deuxième poste, le plus élevé et de beaucoup, couvre les dépenses d'information et de publicité.

Il s'agit là non seulement de la dépense la plus importante, mais de la plus nécessaire. En tout temps, notre budget des affaires étrangères et notre budget du tourisme comprennent, vous le savez, des dépenses qui constituent, si je puis dire, le budget du rayonnement à l'étranger de la maison France. Tous ceux qui voyagent savent d'ailleurs combien, de ce point de vue-là, notre action, nos budgets sont inférieurs à ceux de pays aux ressources comparables, comme la Grande-Bretagne ou la République fédérale d'Allemagne. Et que de fois, à cette tribune, a-t-on entendu réclamer à ce sujet et se plaindre de la médiocrité des dépenses consacrées à cette action ! C'est pourquoi, lorsqu'une manifestation exceptionnelle se produit, nous avons l'habitude de consentir un effort spécial. Il n'était pas d'occasion plus favorable, me semble-t-il, que le voyage qui vient d'être effectué.

En consacrant à des brochures, à des articles sur la France, ses industries, ses paysages, ses monuments, sa science, sa culture, une somme de l'ordre de trois millions et demi de francs, je n'ai fait qu'accorder à M. le ministre des affaires étrangères la moitié de ce qu'il aurait désiré dépenser pour une campagne de propagande française.

M. Arthur Notebart. On a de la chance ! (*Murmures sur divers bancs.*)

M. le Premier ministre. Heureusement, cette participation a été complétée par la participation bénévole et amicale de la presse sud-américaine.

Le troisième poste enfin, parmi les plus importants, comprend les dépenses engagées pour les réceptions que le Président de la République se devait d'offrir à ses hôtes et que le budget ordinaire de nos ambassades ne pouvait évidemment pas couvrir. Il en est ainsi, d'ailleurs, chaque fois qu'un chef d'Etat, un Premier ministre ou un ministre se déplace à l'étranger et doit offrir une réception au gouvernement qui l'invite. Comme, cette fois, il y avait dix Etats à visiter, vous ne vous étonnez pas de trouver à ce titre une dépense légèrement supérieure à un million.

Le resté est infiniment plus modeste. Quelques fonctionnaires ont dû, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, aller sur place organiser le voyage. Quelques travaux de réfection ont dû être faits dans certaines ambassades, selon encore un usage courant qui fait que l'on profite du passage d'une personnalité, par exemple le chef de l'Etat, pour pallier l'excessive avarice des finances (*Sourires*) et pour donner à un ambassadeur l'autorisation de repêcher une salle à manger ou de recouvrir quelques fauteuils défraîchis. C'est là un subterfuge classique, utilisé par les affaires étrangères précisément pour lutter contre le ministre des finances et contre la direction du budget. Et les finances, qui le savent par avance, n'en sont que plus fermes dans leur avarice ! (*Sourires.*)

Les liaisons par télex, par téléphone, par télégramme ont été peut-être, vous vous en doutez, plus importantes qu'à l'ordinaire. Elles ne pouvaient être couvertes par les crédits ouverts à nos différents postes diplomatiques. Il a fallu — le croyez-vous ! — imprimer des menus, des cartes d'invitation, des programmes. Il a fallu transporter de la vaisselle, du linge, de l'argenterie, dont nos ambassades sont médiocrement pourvues. (*Rires.*) Il a fallu acheter les décorations remises aux chefs d'Etat et aux personnalités gouvernementales. (*Nouveaux rires.*) Il a fallu acheter les différents et traditionnels petits cadeaux offerts à des chefs d'Etat.

M. Arthur Notebart. C'est du niveau du *Canard enchaîné*.

M. le Premier ministre. Ce n'est pas moi qui me suis mis au niveau du *Canard enchaîné*. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Chacun de ces postes va de quelques milliers ou de quelques dizaines de milliers de francs à 100.000, voire 200.000 francs, sans qu'il soit d'ailleurs, à l'heure actuelle, possible de les chiffrer avec une précision mathématique.

Je n'oublie pas le voyage du *Colbert*. Il y a eu, en effet, des aménagements spéciaux évalués à 50.000 francs. Le déplacement représente, en outre, par rapport au *Colbert* immobile à quai, un dépassement de l'ordre de un million de francs.

Mais il va de soi que le *Colbert* n'est pas fait pour rester à quai, que les croisières entreprises par nos bateaux, soit pour l'entraînement des équipages, soit pour la propagande de la France, font partie du budget normal de la marine et que ce voyage remplaçait, pour le *Colbert*, des déplacements qu'il effectuait normalement à tel ou tel moment de l'année dans telle ou telle partie du monde. Le budget de la marine prend donc, bien entendu, à sa charge cette dépense, sans aucun dépassement de crédits.

Ainsi que je vous l'ai dit, le montant définitif de ces dépenses ne pourra être connu avec une précision mathématique que lorsque tous les comptes auront été collationnés et les factures reçues ; mais je crois vous en avoir donné une approximation très proche de la réalité.

J'en viens à l'imputation de ces dépenses.

Suivant la méthode habituelle, le ministère des affaires étrangères a été autorisé à les imputer provisoirement, par dépassement de crédits ouverts, au chapitre 34-95 de son budget, intitulé : « Missions et conférences internationales ».

Mais il ne s'agit là que d'une imputation provisoire. En possession des comptes définitifs, le ministre des finances les répartira suivant ses règles traditionnelles. Beaucoup d'entre elles seront réglées au moyen des crédits ouverts budgétairement, soit à la présidence de la République, soit, pour un grand nombre, au ministère des affaires étrangères, soit au ministère des armées, marine ou armée de l'air. Elles correspondent, en effet, à des dépenses du type de celles qui, d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre, auraient pu normalement incombent à ces différents budgets.

Le chapitre des dépenses accidentelles permettra sans doute aussi de couvrir quelques frais. En définitive, il restera à faire adopter par l'Assemblée, dans le collectif de fin d'année, une somme qui sera de l'ordre de deux à trois millions de francs.

Tel sera le coût résiduel de ce voyage.

Je rappelle au passage que ce collectif sera équilibré, sans charges ni impositions nouvelles, par un prélèvement partiel sur les excédents de recettes votées et encaissées dont nous disposons.

Puisqu'on a soulevé ce genre de problème et que quelques-uns insinuaient volontiers que le général de Gaulle dépense trop, je rappelle que la dotation et les frais de maison du Président de la République sont inchangés depuis 1959, que le total du budget de la Présidence de la République n'est supérieur que de 20 p. 100 à ce qu'il était en 1959, et encore cette augmentation devrait-elle être ramenée à 7 p. 100 si l'on ne considère que les besoins internes de la Présidence. A titre de comparaison, j'indique que l'augmentation du budget de fonctionnement des services civils de l'Etat a été, pendant la même période, de 92 p. 100.

J'en reviens au voyage, dont j'ai indiqué le prix. Peut-être me sera-t-il permis maintenant d'en indiquer le profit, je veux dire le sens qu'il a revêtu.

Certains — et peut-être l'auteur même de la question — y ont vu je ne sais quelle intention d'aller promettre une aide massive de la France un peu partout, comme s'il s'agissait d'acheter l'amitié des peuples sud-américains.

Injurieuse pour ces pays, cette interprétation est par ailleurs absurde.

M. André Fanton. Très bien !

M. le Premier ministre. Les pays visités par le Président de la République couvrent 17 millions de kilomètres carrés et sont peuplés de 160 millions d'hommes. La France est, à coup sûr, lors d'état d'intervenir de façon massive dans leur développement. Elle le sait, et le Président de la République aussi bien que personne.

D'autres ont voulu y voir la volonté d'arracher les pays sud-américains à l'influence des Etats-Unis et de la remplacer par l'influence française. Ici encore, de telles interprétations sont dépourvues de sens. La France n'a pas la possibilité de se substituer à l'effort économique fait par les Etats-Unis. Elle n'en a pas non plus la volonté, connaissant parfaitement la solidarité que crée le voisinage entre les deux Amériques et le poids que représente la puissance des Etats-Unis.

Mais tout cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas, pour nous, quelque chose à faire. Tout cela ne veut pas dire que nous ne puissions pas, ni que nous ne devions pas faire effort, d'une part pour améliorer la connaissance de notre langue dans les pays d'Amérique latine, d'autre part pour apporter à ces pays l'appui de nos techniques. C'est ce que nous avons prévu.

C'est, monsieur Chandernagor, une des raisons pour lesquelles le budget des relations culturelles se présente en augmentation par rapport à l'an dernier, et M. le ministre des affaires étrangères pourra, sur ce point, lors de la discussion de ce budget, vous donner des précisions chiffrées. C'est également la raison pour laquelle nous estimons que le budget de 1966 devra connaître un nouvel accroissement.

De même, vous voudrez bien admettre qu'il n'est pas impossible d'envisager que, dans certains cas précis, pour des projets sérieux à notre mesure, notre industrie puisse être appelée à coopérer à l'équipement de tel ou tel pays d'Amérique latine, grâce au concours de notre système d'assurance-crédit, grâce même, éventuellement, à des prêts d'Etat à Etat, analogues à ce que nous avons fait pour le Mexique.

Rien, sur ce point, je le répète, n'a été décidé ni promis, mais nous sommes ouverts à l'examen des projets qui pourraient nous être présentés, sûrs, en le faisant, d'être fidèles à la vocation de la France et de travailler dans l'intérêt de nos industries, de biens d'équipement, qui doivent être en mesure de concurrencer celles des autres pays partout, en Amérique du Sud comme ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Il va de soi qu'en le faisant nous ne nous écarterions jamais des règles que nous nous sommes imposées et qui sont de proportionner nos efforts à nos ressources en même temps que de répartir nos risques équitablement.

De toute manière, tout cela ferait l'objet de dépenses inscrites dans un budget qui devrait recevoir l'accord du Parlement.

Mais, plus que sur ces résultats, modestes en comparaison de l'éclat qu'a revêtu ce voyage aux yeux du monde, je voudrais insister sur sa portée historique.

Et d'abord sur l'accueil qui a été fait au général de Gaulle lui-même. S'il y eut, en un ou deux endroits, des incidents mineurs, liés à la politique intérieure de certains Etats, et qui nulle part ne visaient la personne du Président de la République, on peut dire que partout il fut acclamé par des foules diversement mais également enthousiastes.

Voyez-vous, monsieur Chandernagor, il semble bien que le nom du général de Gaulle soit, en Amérique du Sud tout au moins, plus illustre que d'autres, le mien par exemple, ou le vôtre. (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les causes de cette inégalité, quelles peuvent-elles bien être ? Peut-être n'y est pas étranger le fait qu'en juin 1940 le général de Gaulle, ramassant « les tronçons du glaive », se dressa comme le chef de la Résistance française.

M. Arthur Notebart. En étiez-vous ? (*Vives protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. le Premier ministre. Peut-être aussi le fait qu'il soit apparu aux yeux du monde, de 1940 à 1944, comme le symbole de l'Europe occupée en lutte contre le nazisme. Peut-être même, descendant les Champs-Élysées, en août 1944, a-t-il paru lié à la libération de Paris et de la France. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Peut-être enfin a-t-il, depuis qu'en 1958 il fut rappelé à la tête des affaires par le pays, y compris par vous-mêmes, fait quelque peu parler de lui et donné quelque éclat à sa magistrature.

Mais, cette magistrature, c'est la première de l'Etat ; le général de Gaulle, c'est le Président de la République française. En l'acclamant, c'est aussi la France qu'on acclamait. (*Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Car — et c'est un deuxième trait de ce voyage — pour la première fois depuis que les pays d'Amérique latine ont conquis leur indépendance, un homme d'Etat français universellement connu, incarnation aux yeux du monde de ce que nous avons d'honneur et de grandeur, se rendait dans ces pays qui, traditionnellement, portent à la France une affection particulière. Nul n'a oublié, nul en France n'oubliera les manifestations grandioses qui, dans des villes comme Buenos-Ayres ou Montevideo, Lima ou Santiago, marquèrent spontanément, en août 1944, la libération de Paris. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

En parcourant — non pas pour le tourisme, croyez-le bien, mais au prix d'un effort considérable — dix pays situés dans deux hémisphères, le Président de la République leur apportait le salut de la France et le témoignage de notre reconnaissance

pour l'amitié qu'ils nous ont témoignée aux heures les plus difficiles de notre histoire. En même temps, il manifestait avec éclat la résurrection de la France, la volonté qu'elle a d'être en Amérique latine non pas un souvenir, mais une présence (*Applaudissements sur les mêmes bancs*) par sa langue, par sa culture, par ses sciences, par ses techniques, par sa politique enfin.

Sa politique, c'est-à-dire la paix entre les peuples, le droit de tous à disposer d'eux-mêmes, le respect de l'indépendance de chacun quelle que soit l'inégalité des forces et des richesses. Présence qui est d'ailleurs non pas présence de la seule France, mais présence de l'Europe, vieux continent que tant de liens rattachent à l'Amérique latine, qui rayonnait sur le monde jusqu'en 1914, que deux guerres fratricides ont affaibli au profit de nouvelles puissances, mais qui renait, qui reprend conscience de ses possibilités, de ses richesses matérielles, humaines et spirituelles et qui, à nouveau, veut compter.

Ce voyage, c'était aussi un témoignage de la résurrection de l'Europe et, particulièrement, de l'Europe latine. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

Et il y a encore autre chose. Certes, les foules ont acclamé un homme d'Etat illustre, ont acclamé la France. Certes, les dirigeants de ces pays ont pu affronter leurs vœux avec les nôtres et affirmer leur désir de resserrer nos liens séculaires.

Mais, en s'adressant aux élus dans leurs congrès, aux professeurs et aux étudiants dans leurs universités, le Président de la République a atteint un autre objectif. Ces hommes, dont beaucoup parlent ou apprennent notre langue, qui connaissent ou étudient notre littérature et notre histoire, qui ont lu nos philosophes et nos penseurs politiques, ceux de la Révolution et ceux des grands mouvements d'idées du XIX^e siècle, ont entendu, pour la première fois dans la bouche d'un homme d'Etat s'adressant à eux directement, le langage éternel de la France. Ce n'était pas seulement le Président de la République qui parlait, c'était l'héritier de toute une civilisation qui témoignait qu'en notre siècle, dominé par l'économique et par la terre atomique, l'humanisme français, l'humanisme européen, synthèse des pensées antique et chrétienne, de la pensée de la Renaissance, de celle de notre XVIII^e siècle et de notre Révolution, cet humanisme est toujours vivant. Il témoignait que l'homme doit dominer le progrès technique et n'en pas être écrasé, que la machine doit être à son service et non génératrice d'un nouvel esclavage et que notre devise — liberté, égalité, fraternité — résume aujourd'hui encore ses aspirations et ses espérances.

Pour tous ceux qui étaient présents, je le sais, il y eut dans les paroles du général de Gaulle, un ton, il y eut, dans l'attention de ceux qui l'écoutaient, une qualité de silence qui équivalaient à une manifestation de la dignité humaine. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants. — Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Voilà ce que je voulais dire en réponse à la question posée.

Mais j'ai, moi-même une courte question à vous poser, monsieur Chandernagor : est-ce que vraiment, en rédigeant la vôtre, vous vous sentiez bonne conscience ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. — Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants. — Sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T., Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. Arthur Notebart. Allez, à plat ventre ! (*Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. Albert Calmejane. Ils n'ont rien compris !

M. le président. J'informe l'Assemblée que se sont fait inscrire dans le débat MM. Héder, Flornoy et Chandernagor.

Conformément à l'article 135 du règlement, qui charge le président de séance d'organiser le débat au vu de la liste des orateurs inscrits, je demande à ces orateurs de limiter la durée de leurs interventions au temps pour lequel ils se sont fait inscrire, à savoir : M. Héder, cinq minutes ; M. Flornoy, dix minutes ; M. Chandernagor, dix minutes.

La parole est à M. Héder, premier orateur inscrit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Léopold Héder. Mesdames, messieurs, le débat ouvert aujourd'hui aura peut-être l'inestimable mérite de projeter une vive lumière sur la position géographique de la Guyane, ainsi que sur le rôle primordial qu'elle devrait jouer dans le cadre de la coopération avec le continent sud-américain, dont nul ne mésestime plus l'avenir du fait qu'il apparaît déjà au premier plan de la scène du monde.

Depuis 1604, la France possède en Amérique du Sud un territoire grand comme trois fois la Belgique, doté de richesses

abondantes et diversifiées et admirablement placé par la nature comme entrepôt de commerce, comme grand marché posé à la charnière de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, à égale distance de Rio de Janeiro, de New York et de Dakar.

Déjà en janvier 1963, intervenant à cette même tribune après notre collègue M. Deniau, rapporteur de la commission des affaires étrangères, dont l'excellent rapport tendait à recommander au Gouvernement le renforcement des contacts culturels avec le Brésil, l'Amérique latine et l'Organisation de l'action de coopération technique dans ce continent, je m'étais appliqué à mettre l'accent sur le rôle éminent qui revenait à la Guyane dans de telles hypothèses, aussi bien dans le cadre de ses réalités et de ses nécessités propres qu'en tant que vaste entrepôt français et comme phare de rayonnement culturel, scientifique et technique.

Mais dès qu'il s'agit de la Guyane, on se refuse à rompre avec des habitudes et des traditions qui trouvent leur source dans l'absence de conviction dont font preuve ceux qui ont mission d'administrer. Et c'est ainsi qu'on est parfois étonné de constater avec quelle facilité on parvient à se dispenser des exigences de rigueur, de toute rectitude de pensée, allant jusqu'à commettre l'erreur de croire que les libéralités doivent s'exercer au profit de l'Amérique latine, avant d'entreprendre dans un territoire français situé dans la même zone d'influence, des réalisations aptes à combler les retards techniques et économiques considérables que ce pays connaît.

Car la vérité est que la Guyane française demeure, face à ses voisines étrangères du Brésil et des Guyanes hollandaise et anglaise à économie prospère, un territoire qui inspire plutôt pitié, alors qu'il devrait être un exemple des réussites françaises, comme pour ainsi dire une véritable vitrine d'exposition de la culture, du génie et de la technique de la France.

Le prestige national risque d'être compromis tant que la Guyane offrira à ses voisins le pénible spectacle des convulsions du sous-développement, de l'absence d'infrastructure et de l'inorganisation des moyens de production, résultat global de la parcimonie du concours financier et de l'inefficacité des méthodes.

C'est d'ailleurs à la lumière des engagements qui, selon la presse française et étrangère, auraient été pris par le chef de l'Etat, au cours de sa récente tournée en Amérique du Sud, que le sort réservé à la plus vieille terre française d'Amérique paraît plus injuste et plus douloureux. D'après les statistiques du ministère des affaires étrangères publiées par le journal *Le Monde*, la prochaine visite d'une mission commerciale française au Venezuela aura pour conséquence des investissements de l'ordre de 377 millions de dollars.

Dans le même temps, la liberté de nous fournir en biens de consommation au Brésil demeure tellement interdite que du café, par exemple, transitant en Guyane pour être exporté à destination des pays du monde entier, échappe au consommateur guyanais, le commerce local n'ayant pas le droit de s'approvisionner à cette source.

Pourtant la logique veut et notre position géographique réclame que notre pays établisse des rapports économiques étroits avec l'Amérique du Sud et notamment avec le Brésil, sans nous heurter sans cesse aux décisions du ministre des finances qui refuse systématiquement de libérer des produits qui nous sont d'importation facile et à prix réduit.

Tandis que l'institut français du pétrole se propose d'envoyer des techniciens au Venezuela pour aider la corporation à rechercher du pétrole, la Guyane agonise sur son lit de richesses et l'or, le pétrole, le lithium, la bauxite qui existent en quantités exploitables ne soulèvent nullement l'intérêt de la France qui préfère acheter avec des devises fortes le lithium dont elle a besoin. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

Tandis que le président Stroessner est assuré du concours financier de la France pour venir en aide au Paraguay en faveur du développement ferroviaire, de l'électrification de l'intérieur et de la construction de nouveaux abattoirs, les besoins prioritaires de l'infrastructure guyanaise ne sont pas sur le point d'être satisfaits.

En effet, loin de réaliser la ligne aérienne que nous ne cessons de recommander pour relier Paris à Rio de Janeiro en passant par Dakar et Cayenne, capitale de la Guyane, notre pays s'est vu priver récemment, faute de piste d'atterrissage convenable, des services aériens de la Panamerican Airways, compagnie qui utilisait la Guyane comme relais aérien à destination du Brésil. Depuis que cette compagnie a remplacé ses D. C. 6 par des « jets » elle ne peut plus fréquenter la Guyane dont l'aérodrome ne dispose pas de l'infrastructure convenant aux avions de conception moderne.

Depuis, le voile de l'isolement a recouvert la Guyane et par là même s'amenuisent encore davantage nos chances d'expansion

économique, étant donné que dans ce domaine les liaisons jouent un rôle essentiel.

Enfin, tandis que le général de Gaulle déclare non sans satisfaction au Paraguay : « Les choses sont ainsi que la France, qui s'est relevée de ses blessures et qui a fait de grands pas en avant dans la voie de son développement, se trouve maintenant dans une position où elle peut apporter aux nations qui le désirent l'assistance de ses capacités scientifiques, techniques, économiques et sociales... », c'est ce moment que choisit M. le ministre chargé des départements d'outre-mer pour sembler reprocher à la Guyane, dans cette enceinte même, de coûter cher à la France.

Comme si la responsabilité de la situation de sous-développement de la Guyane incombait aux Guyanais qui, pourtant, n'ont fait que subir la décision imposée par Napoléon III condamnant la Guyane au rôle de dépotoir, de peau de chagrin, tout en discréditant son climat, pour légitimer l'abandon et la désignation de ce territoire comme terre d'expiation ! Comme s'il ne convenait pas de prendre en considération le préjudice causé par un siècle de honte pour combler le retard consécutif à cette situation ! Comme si la justice la plus élémentaire ne commandait pas d'offrir à ce pays, longtemps lésé, la revanche qu'il mérite sur son passé, en substituant le joyeux carillon de la prospérité économique au sinistre tintement des chaînes qui a résonné en Guyane pendant près d'un siècle !

Dire que « la Guyane coûte cher à la France », c'est vouloir aussi ignorer que, seuls les tâtonnements, les errements et l'inefficacité des moyens mis en œuvre provoquent la dilapidation et la dispersion des crédits, dans des conditions que la Cour des comptes ne cesse, à son tour, de réprouver.

Dans ce combat obscur et calomnié que mène la Guyane pour trouver sa véritable destinée, et les Guyanais pour que leur pays connaisse une prospérité de dimension égale à celle des pays d'Amérique latine, une vérité éclate, aveuglante : le succès de la coopération française avec l'Amérique du Sud passe nécessairement par la Guyane. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Flornoy. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. Bertrand Flornoy. Mesdames, messieurs, des centaines de milliers d'hommes et de femmes se rassemblant dans les rues et sur les places de leurs villes pour manifester leur admiration au général de Gaulle, leur affection pour la France et leur amour de la liberté, témoignant par leurs cris et par le seul fait de leur présence que, dans leurs cœurs, cet homme, ce pays et cet idéal étaient étroitement, indissolublement liés : voilà d'abord ce qu'a été le voyage du Président de la République en Amérique latine.

Il a été aussi l'accueil des parlements, comme le nôtre, réunis en congrès pour entendre le Président de la République française leur parler des problèmes qui leur sont quotidiens, mais essentiels, et à propos desquels ils désespéraient que la France, souvent sollicitée, mais rarement attentive, leur manifestât de l'intérêt.

Il a été, enfin, la preuve mondialement administrée, mondialement commentée, que notre pays était capable de rompre avec les vieux dilemmes d'une politique étrangère limitée à des accords politiques et militaires et que l'heure était venue pour ce pays de rassembler les peuples non engagés et qui croient encore à l'indépendance.

Certes, il était logique que notre Parlement s'interrogeât et s'informât auprès du Gouvernement des résultats immédiats ou à long terme du voyage du Président de la République. N'est-il pas alors étrange que la première question posée par un parlementaire français membre, je crois, de la commission des affaires étrangères...

M. André Chandernagor. Non, vous vous trompez : de la commission des finances.

M. Bertrand Flornoy. ... n'ait pas été : « que rapporte au pays le voyage du général de Gaulle ? », mais simplement — il l'a répété à la tribune — : « combien cela coûte ? » (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Combien cela coûte ? Si cette question n'a pas été évoquée après les déplacements du chef de l'Etat en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, c'est sans doute parce que, dans l'esprit de l'honorable parlementaire socialiste, il est bon, il est rentable de rendre visite à des pays puissants et bourgeoisement nantis mais il n'est pas bon, il n'est pas rentable de s'inquiéter directement du sort des peuples et qui supportent seuls la tare d'un faible revenu. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs du groupe socialiste.*)

Pourtant, il semble bien me souvenir qu'un ministre socialiste — M. Pincau, je crois — n'a pas dédaigné d'entreprendre une longue tournée dans les pays d'Amérique latine pour solliciter leurs voix aux Nations unies.

Mérite-t-elle, cette Amérique latine, tant d'attention lorsqu'un gouvernement socialiste est au pouvoir, et si peu lorsque le général de Gaulle préside aux destinées du pays? Ou bien l'intérêt que porte soudain le parti socialiste aux fonds publics viendrait-il de ce que nos finances seraient aujourd'hui mauvaises, alors qu'elles étaient, sans doute, florissantes à l'époque de M. X... — je dis M. X... car j'ignore le nom du président du conseil de ces semaines-là. (*Rires et applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Non, il me semble tout simplement que la question posée est due à la méconnaissance des problèmes latino-américains. Je me réserve, lors de la discussion du budget des affaires étrangères, d'expliquer pourquoi une politique rapprochant les pays latino-américains de la France et, à travers celle-ci, de l'Europe, est une politique bonne et efficace, et je m'étonne que M. Chandernagor n'ait pas eu la même courte patience pour nous expliquer le contraire.

Aujourd'hui, la question posée vise essentiellement le voyage du général de Gaulle. Il importe donc de savoir, en fonction des réalités latino-américaines, quel est le premier bilan du voyage.

Le Président de la République — M. le Premier ministre l'a rappelé — a visité au cours d'un seul déplacement, en moins d'un mois, dix pays, c'est-à-dire davantage qu'il n'en avait visité pendant six ans.

Nous n'insisterons pas sur un itinéraire dont ceux qui s'intéressent à la géographie savent combien il était rude, mais nécessaire.

Il était nécessaire pour connaître la diversité des problèmes latino-américains, pour juger des déséquilibres sociaux et des contrastes économiques qui freinent le progrès d'une population de 160 millions d'hommes, blancs, métis ou indiens.

Il était nécessaire pour analyser de près les politiques qui s'affrontent sur un continent qui est le prolongement de l'Europe et qui constitue un enjeu primordial de la compétition entre les blocs.

Sans doute, beaucoup de Français, et parmi les plus éclairés, n'ont-ils pas saisi la portée historique du voyage du général de Gaulle, aveuglés qu'ils sont encore par une conception folklorique de l'Amérique latine, à moins qu'ils aient choisi, après Lénine, d'en faire le prétexte d'une nouvelle relance du marxisme.

Ce qu'éveillent pour eux les mots de Pérou, d'Argentine, de Chili ou de Brésil n'a que peu de rapport avec la réalité. A la rigueur, et pour peu qu'ils se veuillent des économistes, ils appliqueront à l'ensemble de l'Amérique latine sans distinction de nations, la terminologie de « pays sous-développé », vocabulaire passe-partout, chacun le sait, de la politique mondiale et commode épouvantail dans l'arsenal de la politique locale.

Quant à moi, je refuse de croire que l'approche des élections municipales soit la raison profonde de la question posée aujourd'hui. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député socialiste. Ne parlez pas de corde dans la maison d'un pendu!

M. Bertrand Flornoy. Ne m'obligez pas à le croire tout de même!

Jusqu'à maintenant je refuse de le croire, disais-je, et pourtant, comment réclamer qu'on ouvre le livre de comptes de la maison, alors qu'on refuse d'ouvrir le livre de l'Histoire, car c'est bien de cela qu'il s'agit avec le voyage du général de Gaulle.

Voilà en effet un continent dont toutes les élites intellectuelles ont été imprégnées depuis deux siècles de la pensée française; dont l'indépendance s'est faite au nom des idées révolutionnaires et libérales de la France; dont toutes les législations sont marquées par le Code civil français; dont les plus grands légistes, philosophes et écrivains portent aujourd'hui encore témoignage de la culture française; et dont l'attachement est si profond que la plupart des églises se sont remplies de foules en larmes le jour de l'occupation de Paris. Ce continent, qui n'a jamais cessé de proclamer sa fidélité à notre pays, n'avait jamais reçu la moindre preuve d'intérêt politique de la part de la France. Eh bien! le général de Gaulle a brisé cette indifférence. Et il l'a fait en personne, avec l'éclat que souhaitaient les peuples qui le recevaient et qui, ne l'oublions pas, l'avaient invité.

Que ce voyage ait été un événement mondial, qu'il ait une portée mondiale, cela était d'autant plus nécessaire que le

prestige de la France avait subi un tragique déclin — et celui qui vous parle a pu le constater combien de fois — et par sa propre faute, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, déclin qui allait jusqu'à éveiller une sorte de mépris lorsque les jeux politiques de la IV^e République ont pu faire croire à nos meilleurs amis à la totale et à la définitive décadence de la France. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Paul Vignaux. Vous y participiez!

M. Gabriel Kaspereit. Vous confondez!

M. Bertrand Flornoy. Me dites-vous cela personnellement? Je ne crois pas avoir participé à la décadence de la France.

M. Paul Vignaux. Je ne personnalise pas.

M. le président. Ne répondez pas aux interruptions, monsieur Flornoy!

M. Paul Vignaux. On pourrait parler de M. Fouchet, par exemple!

M. Gabriel Kaspereit. Faites taire ces interrupteurs, monsieur le président. C'est une confusion totale! Pourtant, l'orateur est intéressant!

M. le président. Malheureusement, il laisse se développer les interruptions.

Monsieur Flornoy, je vous prie de continuer votre exposé.

M. Bertrand Flornoy. Il fallait, comme on dit, frapper un grand coup pour que, oubliant cinquante années d'erreurs, l'Amérique latine, avec ses problèmes et ses contradictions certes, mais aussi avec ses énormes réserves de richesses, avec ses populations avides de progrès, sa nouvelle bourgeoisie qui économise et qui déjà investit, ses élites, ses jeunes cadres, dont l'objectif est d'atteindre le niveau des pays industrialisés, oui, il fallait frapper un grand coup pour que cette Amérique du Sud se tourne vers nous avec confiance et avec amitié.

Car il ne s'agit pas d'un clin d'œil mercantile, comme on aurait pu le croire à entendre certaines thèses, adressé à la France. Tous les parlementaires, tous les hommes politiques que j'ai vus me l'ont confirmé; il s'agit avant tout, pour leur pays, d'obtenir de la France une aide technique et dans tous les domaines, jusqu'à celui de la haute administration, une aide scientifique et culturelle en même temps qu'une compréhension de leurs problèmes commerciaux.

C'est à l'Europe et non pas à la France seule que s'adressent et que s'adresseront demain les demandes de crédits pour compléter ou équilibrer l'apport toujours insuffisant et parfois politique de l'Alliance pour le progrès.

L'appel à la France est le fait de peuples qui se considèrent comme partie intégrante de notre monde occidental et qui veulent y tenir leur place hors de toute pression politique. Devons-nous renier, rejeter cette chance d'union qui est, en fait, une chance de paix?

Je répète que c'est au cours du débat sur le budget des affaires étrangères que nous examinerons en détail les résultats du voyage du général de Gaulle parce qu'ils s'intègrent tout simplement dans le contexte de la politique générale de la France.

Mais aujourd'hui, alors qu'ici on parle de comptes — et on a envie de dire de règlement de comptes — alors que l'Amérique latine vit encore, au lendemain du voyage, dans l'atmosphère de cette présence française, vous me permettez simplement d'évoquer un souvenir récent. C'est celui des hommes et des femmes latino-américains, des foules d'hommes et de femmes et non pas quelques rassemblements de riches minorités, mais des artisans, des employés, des ouvriers, qui venaient saluer au passage le Président de la République française, et qui criaient « Vive la France! Vive de Gaulle! » car, pour eux comme pour nous, ces deux cris, ces deux noms, sont indissociables. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur divers bancs du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. Chandernagor.

M. André Chandernagor. Monsieur le Premier ministre, je vous remercie des précisions que vous avez bien voulu me donner.

J'ai noté en passant que vous avez repris ma propre affirmation, à savoir que la dotation et les frais de maison de la présidence de la République demeuraient pratiquement inchangés depuis 1959. Et vous vous en êtes réjoui après nous avoir donné une liste de dépenses qui figureront à d'autres chapitres et qui avoisinent un milliard de francs anciens.

Alors j'en reviens à l'essentiel de ma question: puisque ces dépenses exceptionnelles ont tendance à se renouveler chaque

année, il serait plus clair de rajuster les crédits inscrits aux chapitres ouverts pour la présidence de la République.

Monsieur Flornoy, ce n'est pas un membre de la commission des affaires étrangères qui a posé la question, c'est un membre de la commission des finances.

M. Gérard Prioux. Me permettez-vous de vous interrompre ?

M. André Chandernagor. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. Prioux, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Gérard Prioux. Je vous remercie, monsieur Chandernagor, de bien vouloir m'autoriser à vous interrompre. C'est en tant que membre de la commission des finances que je voudrais vous poser une question.

Vous prétendez, en effet, que ce sont des préoccupations purement budgétaires qui vous ont amené à ouvrir ce débat sur les crédits de la présidence de la République, débat auquel, d'ailleurs, ne participe pas un certain Monsieur X...

En ma qualité de rapporteur du budget des charges communes, où sont inscrits les crédits de la présidence de la République, je m'étonne, monsieur Chandernagor, que dans votre si brûlant désir d'information vous n'avez pas assisté à la réunion de la commission des finances consacrée à ce budget pour y faire part de vos observations.

Peut-être, me répondrez-vous que ce sont les conditions de travail de cette Assemblée qui vous en ont empêché, car c'est votre argument habituel. Peut-être expliquerez-vous aussi que vous étiez trop occupé à figurer les termes de votre motion de censure — afin de lui donner davantage de chances — pour participer à la réunion de la commission. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais permettez-moi de vous dire que personne ne vous croira... (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député socialiste. Valet du Gouvernement !

M. Gérard Prioux. ...car vous pouviez mandater un des membres de votre groupe pour faire part de ces remarques à l'occasion du vote de ces crédits.

Or, aucun des membres du groupe socialiste présents à la commission des finances ce jour-là n'a formulé la moindre réserve. C'est pourquoi vous me permettez de vous dire que vos préoccupations ne sont pas budgétaires mais simplement mesquines.

A la vérité, vous enragez parce que vous ne savez pas par où prendre un homme qui est trop grand pour vous ! (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Exclamations sur les bancs du groupe-socialiste.*)

M. André Chandernagor. Pour répondre rapidement à cette incidente, je dirai qu'à la commission des finances comme partout, messieurs, vous truzez les rapports et que la minorité se trouve dans une position fort difficile. (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. Diomède Catroux. Ce n'est pas sérieux. Les commissions ne comptent pas que des rapporteurs.

M. André Chandernagor. J'en reviens maintenant à l'essentiel de mon propos.

Monsieur le Premier ministre, c'est un privilège de l'opposition de poser de semblables questions.

M. André Fanton. C'est sûr !

M. Christian de La Malène. Et on vous le laisse !

M. André Chandernagor. M. Flornoy vient d'évoquer le voyage de M. Christian Pineau.

A cette époque-là, vos amis vous représentaient dans cette Assemblée et il leur était loisible de poser des questions de ce genre. (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. le président. N'interrompez pas !

M. André Chandernagor. Ils ne l'ont pas fait pour la bonne raison qu'ils appartenaient alors à la majorité et même au Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Tout de même, messieurs, vous avez participé à neuf gouvernements sous la IV^e République et une vingtaine des vôtres ont été ministres !

M. Roger Souchal. A l'époque, M. Chandernagor était membre du R. P. F.

M. René Laurin. En effet, il était délégué départemental du R. P. F. !

M. Gabriel Kaspereit. Il était notre appointé !

M. le président. Messieurs, je vous prie de ne plus interrompre.

M. André Chandernagor. Je disais que c'était un privilège de l'opposition de poser ce genre de questions et que, dans un pays de tradition parlementaire comme la Grande-Bretagne, elle n'y manque pas : la liste civile de la reine est « épluchée » dans des débats comme ceux-là à l'initiative de l'opposition.

C'est pourquoi j'avoue ne pas avoir très bien compris lorsque M. le Premier ministre, à la fin de son propos, me demandait si j'avais bonne conscience. A mon tour de lui répondre que j'ai été quelque peu étonné que le « dauphin de France » (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*) — il ne m'en voudra pas d'utiliser cette appellation — soit, à cet égard, plus royaliste que la reine d'Angleterre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

J'en reviens, monsieur le Premier ministre, au bilan que vous avez dressé du voyage. C'était l'aspect le plus intéressant de votre intervention. Je vous ai écouté avec beaucoup d'attention. J'avoue que je suis, à un certain moment, un peu resté sur ma faim.

M. Diomède Catroux. Vous avez grand appétit !

M. André Chandernagor. Car vous nous avez parlé de coopération culturelle et technique, d'aide limitée à des opérations particulières qui seraient étudiées le moment venu. En somme, c'est une constante de la politique française. Alors peut-être augmentera-t-on quelque peu les crédits destinés à cette constante de la politique française ?

Mais ce que nous avions cru voir transparaître dans plusieurs discours prononcés au cours du voyage en Amérique latine, le recours à une sorte d'union des pays latins, vaste, importante de par le monde, il me semble qu'on n'en parle plus guère !

Et je retiens une phrase qui, je crois, a son importance des propos de M. le Premier ministre : « La France ne peut pas, seule, élaborer une telle politique. Elle le sait et M. le Président de la République mieux que personne ».

Alors, pendant votre discours, je me demandais si ce voyage avait bien, en définitive, remporté le succès escompté et si la montagne n'avait pas accouché d'une souris. (*Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le Premier ministre. La souris c'est votre question, monsieur Chandernagor. Il y a même du rat !

M. Christian de La Malène. Du rat d'égoût !

M. André Chandernagor. Monsieur le Premier ministre, restent l'éclat du voyage aux yeux du monde, les applaudissements des foules qui ne sont pas niables. Mais j'ai été particulièrement intéressé par une de vos formules : « ce silence d'une qualité particulière » qui donne la certitude d'être approuvé. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste. — Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. Gabriel Kaspereit. C'est discourtois !

M. André Chandernagor. A certains moments à la fin de votre intervention, j'avais l'impression d'assister à une sorte d'incantation où le verbe l'emportait quelque peu sur la réalité tangible des choses.

Ce n'est pas la première fois que les représentants de gouvernements font, devant cette Assemblée, le bilan de voyages. M. Flornoy évoquait d'autres voyages,

M. Roger Souchal. A Suez !

M. André Chandernagor. Il y a eu effectivement, messieurs, le voyage de M. le Président de la République aux États-Unis. Voulez-vous me dire, en dehors des applaudissements des foules, quel en a été le résultat tangible ? (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. André Fanton. Quand les vôtres y allaient, c'était pour mendier des dollars !

M. André Chandernagor. Il y a eu aussi le voyage en Grande-Bretagne avec l'accueil au Parlement de Westminster qui avait de l'allure — c'est vrai — mais, messieurs, quel a été le bilan positif de ce voyage et où en sont nos relations avec la Grande-Bretagne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Il y a eu aussi le voyage en Allemagne, où l'on a célébré, non pas l'amitié latine, mais celle des Gaulois et des Germains. Cela ne manquait pas non plus d'allure ! Mais où en sont les résultats du traité franco-allemand ? (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

Alors, messieurs de la majorité, devant des résultats semblables de voyages passés, il était normal que nous nous interrogions.

Je voudrais simplement, pour terminer, vous citer Montesquieu.

Ayant analysé la politique de Louis XIV, ses aspects de grandeur...

M. Christian de La Malène. Faisait-il les comptes de voyages ?

M. André Chandernagor. ... mais aussi ses échecs profonds, il disait ceci qui me paraît assez bien servir de conclusion à notre débat d'aujourd'hui : ...

M. Jean-Franck de Préaumont. A condition que vous soyez Montesquieu !

M. André Chandernagor. ... « Il semblait n'avoir de puissance que pour l'ostentation ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du rassemblement démocratique. — Vives protestations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. le président. Le débat est clos.

La séance réservée par priorité aux questions orales est terminée.

J'ouvrirai dans quelques minutes la séance prévue pour la suite de la discussion de la loi de finances.

— 2 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Aujourd'hui, à dix-huit heures dix, troisième séance publique :

Suite de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1965 (n° 1087). (Rapport n° 1106 de M. Louis Vallon, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan.)

Industrie (*suite*) (Annexe n° 14. — M. Bailly, rapporteur spécial ; avis n° 1108 de M. Poncelet, au nom de la commission de la production et des échanges) ;

Justice (Annexe n° 17. — M. Sabatier, rapporteur spécial ; avis n° 1123 de M. Krieg, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ;

Légion d'honneur et ordre de la Libération (Annexe n° 30. — M. Duchesne, rapporteur spécial).

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures cinq minutes.)

Le Chef du service de la sténographie
de l'Assemblée nationale,
RENÉ MASSON.